



Contact médias:  
Coimbra Sirica / [csirica@burness.com](mailto:csirica@burness.com)  
Wanda Bautista / [wbautista@burness.com](mailto:wbautista@burness.com)

**EMBARGO JUSQU'AU 6 NOVEMBRE 2021, 8 :00 GMT**

**À l'occasion de la 26e Conférence des Parties de la CCNUCC, de nouvelles recherches montrent que les peuples autochtones et les communautés locales détiennent au moins 958 millions d'hectares de terres dans des pays où se trouvent la majorité des forêts tropicales menacées de la planète, mais qu'ils ne disposent de droits légaux que sur moins de la moitié de leurs terres.**

***Les terres détenues par les communautés séquestrent plus de 250 milliards de tonnes métriques de carbone, et l'absence de droits sécurisés menace la libération d'une grande partie de ce carbone dans l'atmosphère par la déforestation.***

GLASGOW (6 novembre 2021) - [De nouvelles recherches](#) publiées à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), révèlent que 958 millions d'hectares (mha) de territoires autochtones et communautaires contiennent plus de 250 milliards de tonnes métriques de carbone. Cependant, ces communautés n'ont des droits légalement reconnus que sur moins de la moitié de cette superficie (447 mha), ce qui met en péril les paysages qu'elles protègent ainsi qu'au moins 130 milliards de tonnes métriques de carbone qu'ils contiennent.

Ces paysages sont détenus et gérés par des peuples autochtones (PA), des peuples afro-descendants (PAD) et des communautés locales (CL) dans 24 pays qui abritent 60 % des forêts tropicales de la planète. La non-reconnaissance de leurs droits les expose, ainsi que leurs territoires, le carbone et la biodiversité qu'ils détiennent, à des menaces croissantes de déforestation et de dégradation, **ce qui pourrait accélérer les émissions d'un réservoir de carbone équivalent à 15 fois les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie en 2020.**

Au-delà des implications directes pour les objectifs climatiques mondiaux, l'inaction dans ce domaine ne fera qu'accélérer les effets cumulés des crises sociales et environnementales mondiales liées à la perte de biodiversité, à l'augmentation de la pauvreté, des inégalités et de l'insécurité alimentaire, et à la diminution rapide de la résilience socio-écologique.

La recherche, produite par l'Initiative des droits et ressources (RRI), le Woodwell Climate Research Center et la Rainforest Foundation US, s'est concentrée sur l'**Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC)** - une alliance de communautés traditionnelles dans les 24 pays\* qui, par leurs intérêts communs et leur simple empreinte terrestre, incarnent l'importance des PA, des CL et des PAD à travers le monde.

*"Ces données montrent ce que les chercheurs disent depuis des années : Les peuples autochtones et les communautés locales doivent être les co-auteurs, et pas seulement les participants, des solutions pour le climat et la biodiversité," a déclaré **Tuntiak Katan, Shuar autochtone d'Équateur et coordinateur général du GATC.** "Nous offrons la solution la plus efficace, durable et équitable pour mettre fin à la déforestation et préserver et restaurer les fonctions remplies par nos écosystèmes. Si vous ne reconnaissez pas notre rôle dans le maintien de l'intégrité des forêts tropicales et nos droits à l'autodétermination, vous ne pouvez pas compter sur le fait que ces arbres restent debout."*

[Les recherches](#) montrent que moins de 1 pour cent de l'aide publique au développement destinée à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique a été consacrée à la reconnaissance des droits de tenure et des projets de gestion des forêts communautaires. Sur ce pourcentage, seuls 17 pour cent ont été attribués à des organisations autochtones ou communautaires pour la mise en œuvre, le reste étant canalisé vers de grandes organisations intermédiaires. Les dirigeants du GATC et leurs alliés affirment que le statu quo ne peut plus durer. Le 1er novembre, ils ont annoncé la "**Vision Shandia,**" une réimagination de l'architecture financière du financement climatique mondial afin de créer de nouveaux mécanismes pour canaliser des fonds directs et à grande échelle vers les PA et les CL afin de garantir leurs droits et de gouverner efficacement leurs territoires.

*"La Vision Shandia représente la vision d'avenir des détenteurs de droits et est ancrée dans les objectifs communs des membres du GATC de sécuriser leurs territoires pour la survie culturelle, de défendre les droits collectifs et de défendre les droits de la nature," a déclaré **Joseph Itongwa Mukumo, membre du GATC, leader autochtone de la Zone forestière de Walikale en République démocratique du Congo (RDC) et coordinateur du REPALEAC,** un réseau de communautés autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. "La Vision Shandia est envisagée comme un système construit par les peuples locaux et pour les peuples locaux - pour guider les mécanismes financiers qui financent les efforts des communautés pour atténuer la crise climatique, conserver la biodiversité, restaurer les paysages dégradés, soutenir la gouvernance communautaire des territoires et faire progresser les économies locales," a-t-il déclaré.*

**Gustavo Sánchez Valle, président du Réseau mexicain des organisations de paysans forestiers (Mocaf)** et membre de la Commission exécutive de l'Alliance méso-américaine des peuples et des forêts, a déclaré: *"Ces mécanismes de financement doivent soutenir et compléter un ensemble émergent de fonds régionaux et nationaux dirigés par les titulaires de droits des communautés autochtones et locales à travers le monde."* Sanchez, qui siège au conseil de direction de RRI, dirige l'un de ces efforts - le Fonds territorial méso-américain, qui se consacre à encourager l'investissement dans des structures dirigées par les communautés pour la gouvernance des territoires autochtones et locaux en Amérique centrale.

**Solange Bandiaky-Badji, coordinatrice de RRI,** a déclaré que l'écosystème actuel des organisations de détenteurs de droits et de leurs alliés a déjà démontré les immenses possibilités de garantir les droits fonciers pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation. *"Mais l'échelle actuelle de financement est tout simplement inadéquate pour capitaliser sur cet écosystème. RRI travaille avec les dirigeants du GATC pour remédier à cela en canalisant les ressources vers les exécutants sur le terrain, en renforçant les droits des autochtones et des communautés ainsi que leur capacité à gouverner, protéger et restaurer leurs terres," a déclaré Bandiaky-Badji.*

**Sara Omi, membre du GATC, leader Embera de la Comarca Alto Bayano au Panama et présidente de la Coordinadora de Mujeres Líderes Territoriales de Mesoamérica,** a déclaré : *"Les femmes autochtones possèdent la plupart des connaissances traditionnelles qui ont aidé les générations passées à coexister*

*avec leur environnement. Cependant, nous subissons également les conséquences du changement climatique, qui affecte notre droit à survivre et à protéger nos terres ancestrales. Si vous n'investissez pas dans nos économies et nos méthodes de conservation, cette crise continuera de s'amplifier et de toucher de manière disproportionnée les plus vulnérables."*

À l'heure où les acteurs les plus puissants du monde se jettent sur le marché mondial du carbone pour compenser les émissions mondiales produites ailleurs, le fait de le faire sans d'abord garantir les droits territoriaux des communautés et sans investir dans leurs approches traditionnelles de conservation fait peser des risques supplémentaires sur leur capacité à protéger les paysages menacés. [Des recherches antérieures de RRI](#) ont montré que la grande majorité des pays forestiers tropicaux cherchant à bénéficier des marchés internationaux du carbone forestier n'ont pas encore défini, en droit et en pratique, les droits des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales sur le carbone dans leurs terres et territoires coutumiers. Cette absence de droits clairs pose des risques substantiels tant pour les communautés que pour les investisseurs, créant une incertitude quant à savoir qui bénéficiera des réductions d'émissions liées aux terres.

*"Vous pouvez parler de solutions fondées sur la nature, mais vous ne pouvez pas les mettre en œuvre sans reconnaître les droits des peuples qui protègent et gèrent avec succès les forêts par eux-mêmes depuis des générations," a déclaré **Suzanne Pelletier, directrice exécutive de Rainforest Foundation US.** "Les peuples autochtones et les communautés locales ont une expérience avérée dans le maintien - et même l'amélioration - de la densité de carbone des paysages forestiers, et ce dans des conditions difficiles et souvent violentes. Si la communauté internationale veut consacrer davantage de fonds aux solutions climatiques, elle doit travailler directement avec eux."*

Dans une note d'orientation accompagnant la carte, les chercheurs ont plaidé pour que cinq principes interdépendants guident toutes les actions et tous les investissements futurs en matière de climat, afin que les communautés aient les moyens de protéger leurs terres et leurs forêts et de poursuivre leurs priorités autodéterminées :

1. Accélérer la reconnaissance et l'application des droits à la terre, aux forêts et aux ressources des peuples autochtones, des peuples afro-descendants, des communautés locales et des femmes au sein de ces communautés ;
2. Assurer le consentement libre, préalable et éclairé (CLIP) des communautés dans tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur les droits de l'homme, les droits fonciers et les droits aux ressources ;
3. Accroître les financements dédiés au climat, à la conservation et au développement, ainsi que l'accès direct aux financements pour les communautés et leurs priorités, et garantir leur participation pleine et effective à toutes les actions et décisions relatives au climat et à la conservation de la nature, de la conception à la mise en œuvre ;
4. Mettre fin à la criminalisation, à l'intimidation et au meurtre des défenseurs de la terre et de l'environnement ;
5. Intégrer efficacement les connaissances traditionnelles dans toutes les politiques et pratiques relatives au changement climatique.

*"Comme les médecins et les infirmières, la police et des pompiers, les peuples autochtones et les communautés locales sont les premiers intervenants sur les lignes de front de la lutte pour la protection des dernières forêts tropicales de la planète," a conclu **Wayne Walker, directeur du programme carbone***

au **Woodwell Climate Research Center** et l'un des principaux chercheurs. *"Leurs terres méritent d'être reconnues et leurs efforts méritent d'être récompensés."*

*\*NOTE : Les 24 juridictions du GATC sont : Bolivie, Brésil, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Colombie, République démocratique du Congo, Costa Rica, Équateur, Guyane française (France), Gabon, Guatemala, Guyane, Honduras, Indonésie, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République du Congo, Rwanda, Suriname et Venezuela.*

###

**L'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC)** : La GATC est une coalition de communautés autochtones et locales du bassin de l'Amazonie, du Brésil, de l'Afrique centrale, de l'Indonésie et de la Més-Amérique. Elle représente 35 millions d'habitants des forêts dans 24 pays et 958 millions d'hectares de terres, ainsi que cinq organisations territoriales : la Coordination des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie (COICA), l'Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB), l'Alliance méso-américaine des peuples et des forêts (AMPB), l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel (AMAN) et le Réseau des communautés autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale (REPALEAC).

**L'Initiative des droits et ressources (RRI)** : RRI est une coalition mondiale de 21 partenaires et de plus de 150 organisations de détenteurs de droits et leurs alliés qui se consacrent à la promotion des droits sur les terres forestières et les ressources des peuples autochtones, des peuples afro-descendants, des communautés locales et des femmes au sein de ces communautés. RRI s'appuie sur la puissance de sa coalition pour amplifier la voix des populations locales et engager de manière proactive les gouvernements, les institutions multilatérales et les acteurs du secteur privé à adopter des réformes institutionnelles et de marché qui soutiennent la réalisation de leurs droits et leur développement autodéterminé. En faisant progresser une compréhension stratégique des menaces et des opportunités mondiales résultant de l'insécurité des droits à la terre et aux ressources, elle développe et promeut des approches basées sur les droits pour les affaires et le développement et catalyse des solutions efficaces pour étendre la réforme de la tenure rurale et la gouvernance durable des ressources. RRI est coordonné par le Groupe des droits et des ressources, une organisation à but non lucratif basée à Washington, DC.

**Woodwell Climate Research Center** : Le Woodwell Climate Research Center fait progresser les découvertes scientifiques et les solutions pour relever les défis climatiques mondiaux. Fondé à l'origine sous le nom de Woods Hole Research Center en 1985, ce centre de recherche et d'éducation de pointe aide les individus, les communautés et les nations à comprendre les réalités du changement climatique, à reconnaître l'impact qu'il a partout sur notre planète et à adopter les mesures urgentes nécessaires pour préserver l'avenir de la vie sur Terre.

**Rainforest Foundation US (RFUS)** : RFUS a été fondée pour promouvoir les droits des peuples autochtones vivant dans les forêts tropicales et pour les soutenir, ainsi que d'autres communautés forestières, dans leurs efforts pour protéger et défendre leurs territoires. Pour ce faire, la RFUS travaille en partenariat avec les dirigeants, les communautés et les organisations représentatives des peuples autochtones d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud afin de garantir et de faire valoir leurs droits, d'obtenir des droits légaux sur les terres coutumières et de les protéger de la déforestation par le biais de formations techniques, de conseils juridiques et de négociation, et de plaider, et de mettre en place les institutions, les structures de gouvernance et les compétences techniques nécessaires pour faire avancer leurs objectifs politiques et de développement.